



RAPPORT D'ACTIVITE

EXERCICE 2023

SAEE VILLEFRANCHE - THIZY

339 rue de THIZY 69400 Villefranche-sur-Saône

04 74 66 60 98

Directrice de secteur : Véronique Gelin

Directeur de pôle : Antoine Grappin

Chef de service : Sylvain Deloire

Association ACOLEA

14 rue de Montbrillant

69 003 Lyon

Directrice Générale : Anna Sauri Lopez

Sommaire

1. Activité et personnel	1
1.1. Activité	1
1.2. Personnel	4
1.2.1. Mouvements de personnel durant l'année	4
1.2.2. Analyse de la pratique	4
1.2.3. Formation Professionnelle	5
2. Faits marquants et suivi de la démarche qualité	6
2.1. Faits marquants	6
2.2. Actions éducatives collectives ou partenariats	6
2.3. Expression et participation des usagers	6
2.4. Incidents et actions de prévention et gestion des risques	7
2.5. Démarche qualité	7
2.5.1. Evaluation externe	7
3. Parcours des usagers : admissions, accompagnements et sorties	8
3.1. Admissions	8
3.1.1. Demandes d'admissions	8
3.1.2. Refus d'admission	10
3.1.3. Usagers admis	10
3.2. Usagers suivis dans l'année	13
3.2.1. Accompagnement - indicateurs de population	13
3.3. Usagers sortis	16
3.3.1. Durée de l'accompagnement et âge à la sortie	16
3.3.2. Motif de sortie	16
3.3.3. Orientation à la sortie	17
4. Locaux et moyens matériels	18
5. Perspectives 2024	19
5.1. Au plan du fonctionnement et de la gestion de l'établissement	19
5.2. Au niveau éducatif et collectif	19

1. Activité et personnel

1.1. Activité

L'année 2023 se trouve en léger excédent au niveau de l'activité avec un surcroît de 16 journées sur le taux d'occupation attendu. Si nous essayons d'analyser plus finement les chiffres et leurs fluctuations, nous remarquons plusieurs paramètres qui méritent un éclairage plus précis.

L'année 2023 commence par avec déficit d'activité -91 journées. Cette tendance se poursuit jusqu'en Mai 2023 avec un solde déficitaire record atteignant -262 journées. A partir de Juin l'activité continue de connaître des taux négatifs importants -235, puis -179 en juillet et enfin -193 en septembre 2023. Le dernier trimestre marque une rupture significative avec l'activité en berne qui caractérisait jusqu'à l'heure l'année en cours. On passe de -149 en octobre, à -25 en novembre pour finir en positif en décembre avec +16 journées.

Trois grandes périodes accompagnent cette année 2023, une première phase où le service est en sous-activité. Ce phénomène s'explique par un nombre insuffisant de mesure d'accompagnement mensuel. La gestion de l'activité ne permet pas de compenser les manques d'utilisateurs à accompagner. Cette réalité perdure pendant les premiers mois de l'année 2023 ce qui affecte durablement l'activité du service.

Une seconde phase débute en septembre avec l'augmentation du nombre de mesure suivi par le service. A la demande du département l'agrément du SAEF passe de 30 à 36 mesures réparties également entre Villefranche et Thizy. Cette nouvelle organisation impacte le travail des professionnels qui doivent dans le même temps, compenser le manque d'activité cumulé durant l'année et intégrer à leur organisation six nouvelles mesures.

Enfin, dans un troisième temps le service et ses acteurs fonctionneront en suractivité pour tenter de combler le déficit d'activité qui s'est créé tout au long de l'année écoulée. C'est sur la base de cet engagement et de cette motivation que le dispositif porté par les acteurs du SAEF atteint son but, celui de finir l'année avec une activité positive.

Comme nous l'avons vu l'activité du S.A.E.E a été perturbé par une problématique importante concernant le taux de remplissage de ces effectifs. Plusieurs paramètres peuvent permettre d'en comprendre les causes.

Tout d'abord, des changements organisationnels important qui ont demandé à chaque professionnel de redéfinir son espace de travail avec le passage à 36 mesures.

Ensuite des mouvements importants dans l'équipe du SAEE qui ont impacté durablement son fonctionnement. Le départ de la cheffe de service au cœur de l'été, poste qui sera de nouveau occupé en janvier 2024, a demandé à l'équipe éducative de fonctionner en relative autonomie. Même si elle a pu compter sur les membres de l'équipe de cadre du pôle de Villefranche, elle a dû relever plusieurs défis (absence de chef de service, augmentation du nombre de mesure et activité en déficit) sans le soutien d'un cadre de proximité présent au quotidien, référent du dispositif et garant de l'action du service.

Une fois l'objectif atteint, cette fin d'année nous permet d'envisager un début d'exercice plus apaisé dans la mesure où il s'effectuera sur la base d'un taux d'activité positif.

ACTIVITE 2023

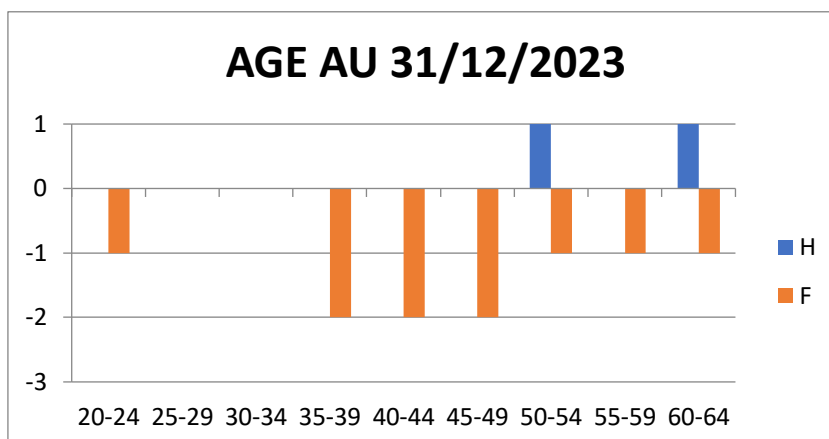
CAPACITE D'ACCUEIL			CAPACITE D'ACCUEIL au 01/09/2023	
Nbr de places autorisées		30		36
Nbr jours d'ouvertures		365		365
TAUX D'OCCUPATION		Nbr de jours		
Demandé	100%	10 950		13 140
Accordé	100%	10 950		13 140

MOIS	Usagers présents fin de mois	REALISE				EN JOURNEES					
		RHONE 2023	REALISE		HORS RHONE 2023	CUMUL 2023	ACCORDE		ECARTS		
			2022					2023	CUMUL 2023	MENSUEL	CUMUL 2023
Janvier	30	839	814	0	839	930	930	-91	-91	90%	
Février	29	819	711	0	1 658	840	1 770	-21	-112	94%	
Mars	28	886	775	0	2 544	930	2 700	-44	-156	94%	
Avril	30	885	788	0	3 429	900	3 600	-15	-171	95%	
Mai	26	839	848	0	4 268	930	4 530	-91	-262	94%	
Juin	31	927	819	0	5 195	900	5 430	27	-235	96%	
Juillet	32	986	786	0	6 181	930	6 360	56	-179	97%	
Août	32	991	809	0	7 172	930	7 290	61	-118	98%	
Septembre	35	1 005	798	0	8 177	1 080	8 370	-75	-193	98%	
Octobre	39	1 160	713	0	9 337	1 116	9 486	44	-149	98%	
Novembre	39	1 204	831	0	10 541	1 080	10 566	124	-25	100%	
Décembre	36	1 157	748	0	11 698	1 116	11 682	41	16	100%	

A SAISIR en début d'année ou après réponses budgétaires
A SAISIR en début d'année ou après réponses budgétaires
Prérempli si ouverture 365 jours au prorata temporis A SAISIR si répartition différente



1.2. Personnel



1.2.1. Mouvements de personnel durant l'année

Cette année, trois professionnels ont vu leur temps de travail se transformer suite à l'absorption par le SAEE de 6 nouvelles mesures d'accompagnement. Ces mouvements de personnel concernent

- Le passage d'un mi-temps à un temps plein pour un éducateur du site de Thizy
- Le retour d'un éducateur parti récemment à la retraite sur un mi-temps sur le site de Villefranche.
- La pérennisation d'un temps plein pour une éducatrice déjà présente sur le service de Thizy.

L'ensemble de ces ajustements ont permis au service de structurer une réponse éducative en adéquation avec les attendus de la mission d'accompagnement.

1.2.2. Analyse de la pratique

L'analyse de la pratique est dispensée par le même intervenant depuis septembre 2019. L'équipe qui avait fait remonter son besoin de pouvoir avoir des séances de 2h, afin de pouvoir aborder au moins deux situations a été entendu. Cette nouvelle organisation est à l'œuvre depuis septembre 2023. Elle permet de soutenir la posture professionnelle de l'équipe éducative.

1.2.3. Formation Professionnelle

Formations réalisées en 2023		
Formation collective <i>ou</i> Formation individuelle	INTITULE (Diplômant ou non) et nombre de jours	Formation Interne / Externe (préciser l'organisme)
FORMATION COLLECTIVE	« INTERVENIR A DOMICILE ou EXTRAS-MUROS » 3 jours soit 21h NON DIPLOMANT	FORMATION EXTERNE (IFSMB)
FORMATION COLLECTIVE	ESOPPE – NON DIPLOMANT	FORMATION INTERNE (ACOLEA)
FORMATION COLLECTIVE	« TROUBLES PSYCHIQUE ET PARTENTALITE ? IMPACT SUR LES ENFANTS	ORGANISME EPSILONMEDIA
FORMATION COLLECTIVE	RENCONTRE ATOUR DES TROUBLES NEURO DEVELOPPEMENTAUX	FORMATION EXTERNE
FORMATION COLLECTIVE	FORMATION AUX PREMIERS SECOURS EN SANTE MENTALE	FORMATION EXTERNE

2. Faits marquants et suivi de la démarche qualité

2.1. Faits marquants

- Des mouvements d'ordre RH, notamment au sein de l'équipe éducative sont venus mettre en tension le fonctionnement du service SAEE. Le départ de la cheffe de service suite à l'interpellation de l'équipe éducative pour souffrance au travail a donné lieu à une réorganisation. L'ensemble de l'équipe a pu compter sur la solidarité des cadres du pôle et son directeur pour offrir une continuité de service de qualité.
- L'équipe éducative a dû également composer avec la longue absence d'une référente familiale (3 mois).
- Quatre mises à l'abri ont dû être organisées ce qui a fortement impacté le fonctionnement du pôle, lui-même déjà au maximum de sa capacité d'accueil.

2.2. Actions éducatives collectives ou partenariats

- Les référents familiaux ont proposé à plusieurs familles de partager des temps collectifs (pique-nique, jeux de boules). Cette année le lieu d'organisation a été particulièrement apprécié, les référents familiaux ayant décidé de délocaliser les temps collectifs au lac de Cublize et au camping du Bordelan. Le succès de ces temps collectifs, avec la présence nombreuse des familles accompagnées par le SAEE, a permis par la suite de pouvoir proposer à certains jeunes de partager des médiations communes (jeux, repas, sortie).
- Poursuite du partenariat avec la maison des ados et la « pause partenariale ». Celle-ci offre la possibilité aux professionnels de l'équipe d'aller rencontrer et découvrir des partenaires multiples pouvant intervenir auprès de publics que nous accompagnons.
- Le SAEE a renouvelé son adhésion auprès du musée Paul DINI à Villefranche pour emprunter de façon trimestrielle des tableaux, qui viennent décorer l'espace collectif du SAEE. Les enfants peuvent ainsi faire l'expérience de s'exprimer via le choix de tableaux qui orneront les murs du service.

2.3. Expression et participation des usagers

- L'équipe éducative du SAEE a de nouveau proposé des temps collectifs où parents, jeunes et équipe ont pour habitude de se retrouver pour parler du service et partager des temps conviviaux autour de goûter, barbecue et jeux.
- Ainsi en 2023, l'équipe a organisé deux temps collectifs en Juin, invitant les familles à venir partager un barbecue avec l'équipe, un se déroulant au lac de Cublize pour les

familles de Thizy et l'autre se déroulant au camping du Bordelan pour les familles de Villefranche.

- En fin d'année les familles se sont vues proposer un temps jeux suivi d'un temps d'échange pour recueillir leur parole et leur vision de notre service, vis-à-vis de nos outils de travail.

Force est de constater que ces instances sont plébiscitées par les familles qui viennent nombreuses.

2.4. Incidents et actions de prévention et gestion des risques

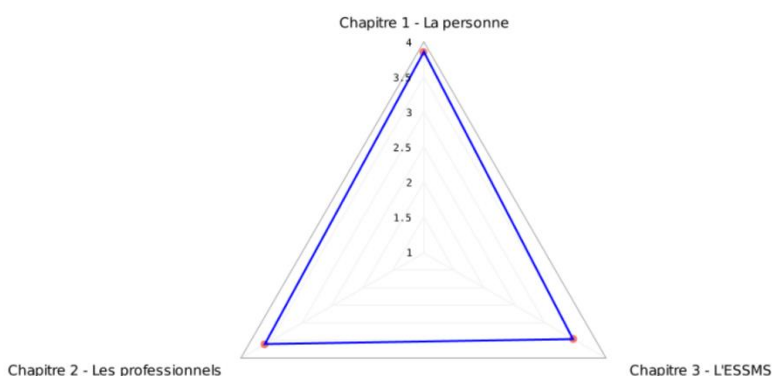
- Le SAEE a rédigé 7 fiches incident en 2023.
- La cellule de veille Inter-SAEE (qui regroupe les SAEE Villefranche, SAEE Brignais et SAEE Sud) est actuellement en sommeil. Ce sera à coup-sur un des objectifs de cette année 2024 que de lui permettre de retrouver sa place au sein des instances de réflexion des équipes éducatives.

2.5. Démarche qualité

- Le nouveau projet de service n'a pas pu être finalisé en 2023, du fait de l'absence de la cheffe de service.
- Ce travail sera traité en priorité durant le premier semestre 2024.

2.5.1. Evaluation externe

- En fin d'année l'équipe SAEE a été soumise à l'évaluation externe qui a donné lieu à des retours positifs de la part du cabinet d'audit. Ainsi, la synthèse de la cotation des trois chapitres généraux nous donnent des notes supérieures à 3 sur 4 (voir ci-dessous).



3. Parcours des usagers : admissions, accompagnements et sorties

3.1. Admissions

3.1.1. Demandes d'admissions

DEMANDES D'ADMISSION	Année N	N-1	N-2	Evolution N/N-2
Admissions réalisées	30	19	20	50%
Admissions non réalisées	13	17	9	44%
Dont refus du service	7	5	0	
Admissions en cours de traitement	16	11	6	
TOTAL DEMANDES D'ADMISSION	59	52	35	69%

CARACTERISTIQUES DES DEMANDES D'ADMISSION	Année N	N-1	N-2
Moyenne d'âge des demandes	11,0	11,4	9,9
Pourcentage de filles dans les demandes	36%	43%	63%

Le nombre d'admission réalisés en 2023 est en hausse de 25 % si on se réfère aux chiffres de 2021. Cette hausse significative s'explique par la création de 12 mesures supplémentaires en deux années, 6 en 2022 et 6 en 2023.

PROVENANCE DES DEMANDES D'ADMISSION - AUTORITE	Année N	% année N	N-1	N-2
Métropole Lyon	0	0%	0	0
Département Rhône	49	100%	41	35
PJJ	0	0%	0	0
Autre Département	0	0%	0	0
TOTAL	49		41	35

Tout comme les deux années précédentes, l'intégralité des demandes d'admission proviennent du département du Rhône.



PROVENANCE DES DEMANDES D'ADMISSION - TERRITOIRE	Année N	% année N	N-1	N-2
Territoire MDM Bron Vaulx en Velin	0	0%	0	0
Territoire MDM Caluire Neuville Rilleux	0	0%	0	0
Territoire MDM Décines Meyzieu Saint Priest	0	0%	0	0
Territoire MDM Ecully Limonest Ste Foy Tassin	0	0%	0	0
Territoire MDM Irigny Givors Oullins St Genis	0	0%	0	0
Territoire MDM Lyon 1er - 2ème - 4ème	0	0%	0	0
Territoire MDM Lyon 3ème - 6ème	0	0%	0	0
Territoire MDM Lyon 5ème - 9ème	0	0%	0	0
Territoire MDM Lyon 7ème - 8ème	0	0%	0	0
Territoire MDM St Fons Vénissieux	0	0%	0	0
Territoire MDM Villeurbanne	0	0%	0	0
Rhône T1 Beaujolais	26	53%	22	16
Rhône T2 Ouest Pierres Dorées	20	41%	13	19
Rhône T3 Mont et Coteau du Lyonnais	3	6%	6	0
Rhône T4 Sud - Est et Vallée du Rhône	0	0%	0	0
Territoire hors Métropole et Rhône	0	0%	0	0
PJJ STEMO Lyon Est : Villeurbanne-Vaulx en Velin-UEAT	0	0%	0	0
PJJ STEMO Lyon Nord : Croix rousse-Vaise-Villefranche	0	0%	0	0
PJJ STEMO Lyon Sud : La mulatière-Vénissieux	0	0%	0	0
PJJ STEMO Bourg En Bresse	0	0%	0	0
Métropole Méomie	0	0%	0	0
TOTAL	49		41	35

TYPE DE MESURES - DEMANDES D'ADMISSION	Année N	% année N	N-1	N-2
Placement judiciaire confié	40	82%	37	35
Placement administratif	9	18%	4	0
Placement direct par le juge	0	0%	0	0
Pupille de l'Etat (dont provisoire)	0	0%	0	0
Mesure pénale PJJ	0	0%	0	0
Accueil d'urgence	0	0%	0	0
Accueil de jour	0	0%	0	0
Autre mesure	0	0%	0	0
Aucune mesure	0	0%	0	0
TOTAL	49		41	35

82% des demandes d'admission sont judiciaires ce qui est comparable aux années précédentes.

On peut noter que dans la majorité des cas la résidence au moment de la demande de SAEE se fait à partir du domicile des parents. Ce chiffre indique que le service œuvre en priorité dans des situations où l'enjeu premier est d'accompagner les familles pour éviter un placement. Dans les autres situations un étayage est nécessaire pour permettre que la relation entre les enfants et leurs parents se pérennise dans la durée.



TYPE DE SCOLARITE-FORMATION/ Ensemble des demandes	Année N	% année N	N-1	N-2
Age pré-scolaire	1	2%	0	0
Maternelle - Primaire - Collège	34	69%	31	28
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	2	4%	1	3
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	1	1
SEGPA Collège	1	2%	0	0
IME - IMPRO	1	2%	0	0
Lycée - Lycée prof	3	6%	3	1
Université	0	0%	0	0
Maison Familiale Rurale (MFR)	1	2%	0	1
Apprentissage	2	4%	1	1
Salarié	0	0%	0	0
Descolarisation	3	6%	3	0
Autres	1	2%	1	0
Cepaj	0	0%	0	0
En recherche d'emploi	0	0%	0	0
TOTAL	49		41	35

3.1.2. Refus d'admission

MOTIFS DES REFUS D'ADMISSION	Année N	N-1	N-2	Evolution N/N-2
Pas de place	5	2	0	#DIV/0!
Non adhésion du jeune	0	1	0	#DIV/0!
Non adhésion de la famille	0	0	0	#DIV/0!
En limite d'âge à l'admission	0	0	0	#DIV/0!
Maintien d'une mixité de genre	0	0	0	#DIV/0!
Établissement ne pouvant pas répondre aux besoins du jeune	3	0	0	#DIV/0!
Demande ne correspondant pas à l'autorisation de l'établissement	1	1	0	#DIV/0!
Autres	4	11	9	-56%
TOTAL REFUS D'ADMISSION	13	15	9	

13 refus d'admission sont à dénombrer cette année 2023. Dans la majorité des cas, c'est par manque de place que le travail avec le service d'accompagnement ne peut s'engager. On peut noter que malgré l'augmentation de la capacité d'accueil du service, une liste d'attente est toujours d'actualité.

3.1.3. Usagers admis

Age des usagers admis	Année N	N-1	N-2
Moins de 3 ans	0	0	1
3 - 6 ans	2	3	2
6 - 10 ans	7	7	9
10 - 14 ans	13	4	4
14 - 16 ans	4	4	2
16 - 18 ans	4	1	2
18-21 ans	0	0	0
TOTAL DES ADMISSIONS	30	19	20



CARACTERISTIQUES DES ADMISSIONS	Année N	N-1	N-2
Moyenne d'âge des admissions	11,9	9,9	10,2
Pourcentage de filles dans les admissions	50%	58%	50%

La moyenne d'âge (11.9 ans en 2023) et la répartition fille/garçon (50/50 en 2023) est comparable aux deux années précédentes.

TYPE DE MESURES - USAGERS ADMIS	Année N	% année N	N-1	N-2
Placement judiciaire confié	26	87%	16	20
Placement administratif	4	13%	3	0
Placement direct par le juge	0	0%	0	0
Pupille de l'Etat (dont provisoire)	0	0%	0	0
Mesure pénale PJJ	0	0%	0	0
Accueil d'urgence	0	0%	0	0
Accueil de jour	0	0%	0	0
Autre mesure	0	0%	0	0
Aucune mesure	0	0%	0	0
TOTAL	30		19	20

PROVENANCE DES ADMISSIONS - AUTORITE FINANCEUR	Année N	% année N	N-1	N-2
Métropole Lyon	0	0%	0	0
Département Rhône	30	100%	19	20
PJJ	0	0%	0	0
Autre Département	0	0%	0	0
TOTAL	30		19	20

PROVENANCE DES ADMISSIONS - TERRITOIRE	Année N	% année N	N-1	N-2
Territoire MDM Bron Vaulx en Velin	0	0%	0	0
Territoire MDM Caluire Neuville Rilleux	0	0%	0	0
Territoire MDM Décines Meyzieu Saint Priest	0	0%	0	0
Territoire MDM Ecully Limonest Ste Foy Tassin	0	0%	0	0
Territoire MDM Irigny Givors Oullins St Genis	0	0%	0	0
Territoire MDM Lyon 1er - 2ème - 4ème	0	0%	0	0
Territoire MDM Lyon 3ème - 6ème	0	0%	0	0
Territoire MDM Lyon 5ème - 9ème	0	0%	0	0
Territoire MDM Lyon 7ème - 8ème	0	0%	0	0
Territoire MDM St Fons Vénissieux	0	0%	0	0
Territoire MDM Villeurbanne	0	0%	0	0
Rhône T1 Beaujolais	18	60%	6	6
Rhône T2 Ouest Pierres Dorées	12	40%	13	14
Rhône T3 Mont et Coteau du Lyonnais	0	0%	0	0
Rhône T4 Sud - Est et Vallée du Rhône	0	0%	0	0
Territoire hors Métropole et Rhône	0	0%	0	0
PJJ STEMO Lyon Est : Villeurbanne-Vaulx en Velin-UEAT	0	0%	0	0
PJJ STEMO Lyon Nord : Croix rousse-Vaise-Villefranche	0	0%	0	0
PJJ STEMO Lyon Sud : La mulatière-Vénissieux	0	0%	0	0
PJJ STEMO Bourg En Bresse	0	0%	0	0
Métropole Méomie	0	0%	0	0
TOTAL	30		19	20



RESIDENCE AU MOMENT DE L'ADMISSION	Année N	% année N	N-1	N-2
Chez les parents sans SAEÉ	17	57%	15	16
Chez les parents avec SAEÉ	0	0%	0	0
Chez la famille , des amis, un tiers digne de confiance judiciaire ou un tiers administratif	0	0%	0	0
Dans un logement personnel, hors logement accompagné	0	0%	0	0
Dans un logement accompagné (FJT, résidence sociale, ...)	0	0%	0	0
En centre d'hébergement (CHRS, CADA, hébergement d'urgence, ...)	0	0%	0	2
Hébergement de fortune ou à la rue	0	0%	0	0
En établissement de placement relevant du civil (MECS, foyer de l'enfance, ...)	8	27%	3	2
En établissement de placement relevant du pénal (CEF/CER, établissement de placement éducatif, ...)	0	0%	0	0
En établissement pénitentiaire	0	0%	0	0
Chez un assistant familial	2	7%	0	0
En établissement médico-social	0	0%	0	0
En établissement hospitalier	0	0%	0	0
En internat scolaire	0	0%	0	0
En hôtel	0	0%	0	0
Autre	0	0%	0	0
Inconnu	0	0%	0	0
Accueil d'urgence (IDEF ou autre département)	3	10%	1	0
TOTAL	30		19	20

TYPE DE SCOLARITE-FORMATION A L'ADMISSION	Année N	% année N	N-1	N-2
Age pré-scolaire	0	0%	0	0
Maternelle - Primaire - Collège	23	77%	18	15
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	2	7%	0	3
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	0	1
SEGPA Collège	0	0%	0	0
IME - IMPRO	1	3%	0	0
Lycée - Lycée prof	3	10%	0	1
Université	0	0%	0	0
Maison Familiale Rurale (MFR)	0	0%	0	0
Apprentissage	0	0%	0	0
Salarié	0	0%	0	0
Descolarisation	1	3%	1	0
Autres	0	0%	0	0
Cepaj	0	0%	0	0
En recherche d'emploi	0	0%	0	0
TOTAL	30		19	20

3.2. Usagers suivis dans l'année

3.2.1. Accompagnement - indicateurs de population

Age des usagers accompagnés	Année N	N-1	N-2	Evolution N/N-2
Moins de 3 ans	0	0	1	-100%
3 - 6 ans	3	5	3	0%
6 - 10 ans	17	12	9	89%
10 - 14 ans	16	15	17	-6%
14 - 16 ans	10	7	11	-9%
16 - 18 ans	4	3	6	-33%
Plus de 18 ans	2	2	1	100%
TOTAL	52	44	48	8%

CARACTERISTIQUES DES USAGERS ACCOMPAGNES	Année N	N-1	N-2
Moyenne d'âge des usagers accompagnés au 31/12 ou à la sortie	11,8	11,1	12,9
Durée moyenne d'accompagnement au 31/12 ou à la sortie	0,8	1	0,9
Pourcentage de filles dans les accompagnements	50%	50%	42%

Nous notons que la durée moyenne d'accompagnement par le service dépasse le cadre de la mesure initiale (6 mois) ce qui indique qu'il y a de nombreux renouvellements. La moyenne d'âge au moment de l'arrêt de la mesure reste stable à 11.8 ans en 2023.

TYPE DE MESURES - USAGERS ACCOMPAGNES	Année N	% année N	N-1	N-2
Placement judiciaire confié	43	83%	41	44
Placement administratif	8	15%	3	4
Placement direct par le juge	1	2%	0	0
Pupille de l'Etat (dont provisoire)	0	0%	0	0
Mesure pénale PJJ	0	0%	0	0
Accueil d'urgence	0	0%	0	0
Accueil de jour	0	0%	0	0
Autre mesure	0	0%	0	0
Aucune mesure	0	0%	0	0
TOTAL	52		44	48

PROVENANCE DES USAGERS ACCOMPAGNES - AUTORITE FINANCEUR	Année N	% année N	N-1	N-2
Métropole Lyon	0	0%	0	0
Département Rhône	52	100%	44	48
PJJ	0	0%	0	0
Autre Département	0	0%	0	0
TOTAL	52		44	48



PROVENANCE DES USAGERS ACCOMPAGNES - TERRITOIRE	Année N	% année N	N-1	N-2
Territoire MDM Bron Vaulx en Velin	0	0%	0	0
Territoire MDM Caluire Neuville Rilleux	0	0%	0	0
Territoire MDM Décines Meyzieu Saint Priest	0	0%	0	0
Territoire MDM Ecully Limonest Ste Foy Tassin	0	0%	0	0
Territoire MDM Irigny Givors Oullins St Genis	0	0%	0	0
Territoire MDM Lyon 1er - 2ème - 4ème	0	0%	0	0
Territoire MDM Lyon 3ème - 6ème	0	0%	0	0
Territoire MDM Lyon 5ème - 9ème	0	0%	0	0
Territoire MDM Lyon 7ème - 8ème	0	0%	0	0
Territoire MDM St Fons Vénissieux	0	0%	0	0
Territoire MDM Villeurbanne	0	0%	0	0
Rhône T1 Beaujolais	26	50%	18	21
Rhône T2 Ouest Pierres Dorées	26	50%	26	27
Rhône T3 Mont et Coteau du Lyonnais	0	0%	0	0
Rhône T4 Sud - Est et Vallée du Rhône	0	0%	0	0
Territoire hors Métropole et Rhône	0	0%	0	0
PJJ STEMO Lyon Est : Villeurbanne-Vaulx en Velin-UEAT	0	0%	0	0
PJJ STEMO Lyon Nord : Croix rousse-Vaise-Villefranche	0	0%	0	0
PJJ STEMO Lyon Sud : La mulatière-Vénissieux	0	0%	0	0
PJJ STEMO Bourg En Bresse	0	0%	0	0
Métropole Méomie	0	0%	0	0
TOTAL	52		44	48

3.2.1.1. Scolarité ou formation

BESOINS - Scolarité	Année N	% année N
Nombre d'usagers bénéficiant d'un AVS	12	23%
Nombre d'usagers suivis en commissions éducatives	17	33%
Nombre d'usagers exclus au moins une fois dans l'année	4	8%
<i>Nombre de jours d'exclusion cumulés</i>	9	
Nombre d'usagers concernés par des absences ou retards scolaires répétés	13	25%

Le nombre d'usager bénéficiant d'un AVS représente près d'un jeune sur quatre (23%).

TYPE DE SCOLARITE AU 31/12	Année N	% année N	N-1	N-2
Age pré-scolaire	0	0%	0	0
Maternelle - Primaire - Collège	25	69%	34	35
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	3	8%	2	2
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	1	3%	1	2
SEGPA Collège	0	0%	2	1
IME - IMPRO	2	6%	1	1
Lycée - Lycée prof	5	14%	1	1
Université	0	0%	0	0
Maison Familiale Rurale (MFR)	0	0%	1	0
Apprentissage	0	0%	1	3
Salarié	0	0%	0	0
Descolarisation	0	0%	1	3
Autres	0	0%	0	0
Cepaj	0	0%	0	0
En recherche d'emploi	0	0%	0	0
TOTAL	36		44	48



3.2.1.2. Conduites à risque

BESOINS - Conduites à risque	Année N	% année N	N-1	N-2
Nombre d'usagers ayant commis des actes délinquants dans l'année	2	4%	1	4
Nombre d'usagers concernés par des conduites alimentaires à risque	7	13%	10	9
Nombre d'usagers concernés par des addictions à des substances psychoactives	1	2%	4	5
Nombre d'usagers concernés par une suspicion de prostitution	1	2%	1	0
Nombre d'usagers concernés par une sexualisation précoce ou des conduites sexuelles à risque	6	12%	3	6
Nombre d'usagers concernés par des comportements auto-agressifs	2	4%	1	8
Nombre d'usagers concernés par des comportements hétéro-agressifs	7	13%	7	13
Nombre d'usagers concernés par des fugues récurrentes	3	6%	3	5

Parmi les conduites à risques, les 3 catégories que l'on va rencontrer le plus sont :

- 🍷 Les conduites alimentaires (13% des jeunes concernés)
- 🍷 Comportements auto-agressifs (13%)
- 🍷 Sexualisation précoce / conduites sexuelles à risques (12%)

3.2.1.3. Droits de visite et d'hébergement

BESOINS - Droits de visite et d'hébergement	Année N	% année N	N-1	N-2
Usagers accompagnés sans hébergement ou uniquement en cas d'urgence	0	0%	0	0
Usagers accompagnés en séquentiel (dort hors établissement 1 ou plusieurs jours/semaine)	0	0%	0	0
Usagers hébergés hors établissement tous les weekends	36	100%	44	48
Usagers hébergés hors établissement 1 à 3 fois / mois	0	0%	0	0
Usagers hébergés hors établissement uniquement en vacances	0	0%	0	0
Usagers sans droits d'hébergement familiaux, y compris vacances scolaires	0	0%	0	0
TOTAL	36		44	48

BESOINS - Visites médiatisées et accompagnées	Année N	N-1	N-2
Nombre d'usagers concernés	6	12	10
<i>Dont visites assurées partiellement par l'établissement</i>	1	8	6
<i>Dont visites assurées totalement par l'établissement</i>	0	0	0

3.2.1.4. Santé et soins médicaux

BESOINS - Santé et soins médicaux	Année N	% année N	N-1	N-2
Nombre d'usagers bénéficiant d'une notification MDPH ou en cours	25	48%	14	15
Nombre d'usagers concernés par un suivi psychiatrique	8	15%	1	5
Nombre de RDV médicaux dans l'année ayant nécessité un accompagnement par un professionnel	40		26	0
<i>Dont généralistes</i>	6		2	0
<i>Dont spécialistes</i>	27		23	0
<i>Dont psychologues</i>	7		1	0
Nombre d'usagers concernés par une ou plusieurs hospitalisation(s) durant l'année	2	4%	2	3

Le nombre d'utilisateur bénéficiant d'une notification MDPH augmente significativement pour passer à 48% en 2023. Une augmentation comparable est constatée au niveau du nombre de suivi psychiatrique passant de 1 en 2022 à 8 en 2023 (15% des suivis).



3.2.1.5. Evaluation annuelle des projets personnalisés

Evaluation annuelle des projets personnalisés	Année N	N-1	N-2
Peu ou pas de critères de réussite du PP satisfaits	5	7	6
Quelques critères minoritaires satisfaits	7	9	11
Critères globalement satisfaits	18	13	14
Ensemble des critères de réussite du PP satisfaits	11	10	13
Pas d'objectifs et de critères de réussite suffisamment identifiés dans le PP	1	2	0
TOTAL	42	41	44

Près de 70% des projets personnalisés ont des critères globalement satisfaisants ou tous les critères sont satisfaits en 2023. Cela marque une nette augmentation par rapport à 2022 qui représentait 56% des situations.

3.3. Usagers sortis

CARACTERISTIQUES DES USAGERS SORTIS	Année N	N-1	N-2
Nombre de sortis	16	22	22

3.3.1. Durée de l'accompagnement et âge à la sortie

DUREE DES PRISES EN CHARGE A LA SORTIE	Année N	N-1	N-2
Moins de 3 mois	0	0	1
4 à 12 mois	10	5	9
1 à 3 ans	6	17	12
Plus de 3 ans	0	0	0
Durée moyenne d'accompagnement à la sortie en années	0,75	1,5	1,02

Nous observons une nette baisse des durées de prises en charge, passant de 1.5 ans en 2022 à 0.75 ans en 2023.

3.3.2. Motif de sortie

MOTIF DE SORTIE	Année N	% année N	N-1	N-2
Fin de mesure et restitution ou maintien en famille	9	56%	20	15
Fin de mesure - Majorité	2	13%	2	1
Poursuite de la mesure : orientation en famille d'accueil	0	0%	0	0
Poursuite de la mesure : exclusion ou orientation en autre établissement (collectif)	5	31%	0	5
Accueil chez un tiers ou adoption	0	0%	0	0
Déménagement et autres	0	0%	0	1
TOTAL	16		22	22

La majorité des 16 sorties en 2023 ont pour motif une fin de mesure SAE (56%), suivi par des orientations en autre établissement (31%).



3.3.3. Orientation à la sortie

HEBERGEMENT A LA SORTIE	Année N	% année N	N-1	N-2
Chez les parents sans SAE	10	63%	22	17
Chez les parents avec SAE	0	0%	0	1
Chez la famille, des amis, un tiers digne de confiance judiciaire ou un tiers administratif	0	0%	0	0
Dans un logement personnel, hors logement accompagné	0	0%	0	0
Dans un logement accompagné (FJT, résidence sociale, ...)	0	0%	0	0
En centre d'hébergement (CHRS, CADA, hébergement d'urgence, ...)	0	0%	0	0
Hébergement de fortune ou à la rue (baraque, squat, caravane, péniche, etc.)	0	0%	0	0
En établissement de placement relevant du civil (MECS, foyer de l'enfance, ...)	1	6%	0	4
En établissement de placement relevant du pénal (CEF/CER, établissement de placement éducatif, ...)	0	0%	0	0
En établissement pénitentiaire	0	0%	0	0
Chez un assistant familial	0	0%	0	0
En établissement médico-social (y compris handicap)	0	0%	0	0
En établissement hospitalier	0	0%	0	0
En internat scolaire	0	0%	0	0
En hôtel	0	0%	0	0
Autre	1	6%	0	0
Inconnu	0	0%	0	0
Accueil d'urgence (IDEF ou autre département)	4	25%	0	0
TOTAL	16		22	22

SITUATION SCOLAIRE/PROFESSIONNELLE A LA SORTIE	Année N	% année N	N-1	N-2
Age pré-scolaire	0	0%	0	0
Maternelle - Primaire - Collège	8	50%	17	12
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	2	13%	0	0
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	2	1
SEGPA Collège	0	0%	0	1
IME - IMPRO	1	6%	0	0
Lycée - Lycée prof	2	13%	1	0
Université	0	0%	0	0
Maison Familiale Rurale (MFR)	1	6%	1	1
Apprentissage	0	0%	1	5
Salarié	1	6%	0	0
Descolarisation	1	6%	0	0
Autres	0	0%	0	2
Cepaj	0	0%	0	0
En recherche d'emploi	0	0%	0	0
TOTAL	16		22	22

4. Locaux et moyens matériels

- La direction poursuit ses investissements en renouvelant régulièrement les véhicules de l'équipe.
- Renouvellement des ordinateurs fixes et portables du service afin de toujours être au plus près des besoins de celle-ci
- Arrivé d'un nouvel agent technique pour suivre les différents besoins des antennes de Villefranche et de Thizy.



5. Perspectives 2024

5.1. Au plan du fonctionnement et de la gestion de l'établissement

- L'augmentation de 6 places demandées en Octobre par le département porte le nombre de mesure du SAEE à 36. Cette augmentation implique des questionnements sur le fonctionnement du SAEE dans sa forme actuelle, au niveau du service et de ces deux antennes. Se pose notamment la question de scinder en deux les réunions d'équipes afin de d'offrir plus de temps aux éducateurs de traiter les situations.
- Un travail de réécriture et de finalisation du projet de service sera mené pendant l'année 2024.
- Formation collective demandée par l'équipe : Psycho traumatologie centrée compétences : « la prise en compte du psycho trauma au sein des accompagnements dans le champ de la protection de l'enfance »

5.2. Au niveau éducatif et collectif

- Poursuite des temps collectifs 3 fois par an sur chaque antenne